

AGREMENT DE DIRECTION

ARRETE N° 2022-041

Institut de Formation en soins infirmiers de Rueil Malmaison

rattaché au Centre Hospitalier Départemental Stell

1, rue Charles Drot

BP 194

92501 RUEIL-MALMAISON Cedex

VU	le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5 ;
VU	l'arrêté n° 2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégation de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
VU	l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu en date du 4/02/2022 ;
VU	l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 21/02/2022 ;

La présidente du conseil régional décide :

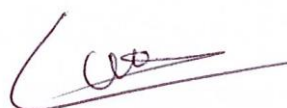
Article 1 :

Madame Christine AUFRERE est agréée en qualité de directrice de l'Institut de formation en soins infirmiers de Rueil Malmaison (IFSI CHD STELL), du Centre Hospitalier Départemental Stell, institut situé 25, avenue Paul Doumer à Rueil Malmaison.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire,
Le 23 février 2022

La présidente du conseil régional,
Valérie PECRESSE

Par délégation,
L'adjointe à la cheffe du service des
relations avec les organismes
Laurence LARIDANT



Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

 [RegionIleDeFrance](https://www.facebook.com/RegionIleDeFrance)  [@iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)